

DE L'EMPLOI DES FEUILLUS DANS LES BOISEMENTS ET REBOISEMENTS EN ESSENCES MÉLANGÉES

L'étude du gui sur le sapin m'avait amené, dans la recherche des moyens de lutte contre ce dangereux parasite, à conseiller la diminution de la proportion de l'essence attaquée et donc son remplacement par d'autres résineux indemnes et par des feuillus.

Une tournée dans quelques anciennes sapinières du canton de Neuchâtel, détruites par le gui, m'a confirmé dans la valeur de cette transformation. Et à cette occasion, j'ai pu constater chez nos amis suisses un amour des feuillus que nous jugerions, en France, quelque peu immodéré. Mais à y réfléchir et, compte tenu des conditions de milieu (latitude, climat et sol), ne pécherions-nous pas par défaut, à supposer que les forestiers suisses pêchent par excès?

La reconstitution des sapinières du versant oriental du Jura neuchâtelois, après étude pédologique et phytosociologique, repose en effet sur un emploi massif des feuillus, parmi lesquels les plus utilisés sont les chênes, rouvre et pédonculé, les érables, sycomore et plane, les til'euls, le frêne, le hêtre, l'alisier blanc, le cerisier, le sorbier des oiseleurs, etc...

Il est vrai que deux faits ont influencé fortement nos collègues : d'une part, l'erreur des plantations pures d'épicéa d'il y a cent ans en arrière qui s'est terminée par la catastrophe du bostryche de 1946 à 1950, d'autre part, la nécessité de substituer partiellement au sapin des essences réfractaires au gui, avec en corollaire la protection du sol contre l'ensoleillement et l'érosion.

De plus, la valeur économique certaine des feuillus comme bois de service en Suisse permettait de songer à leur emploi, sans risquer un échec financier ultérieur.

Ce dernier argument a beaucoup moins de valeur actuellement en France, les feuillus étant surtout producteurs, chez nous, de bois de chauffage. le cas des futaies mis à part et que nous n'envisageons pas ici. Non plus d'ailleurs que celui des taillis-sous-futaie dont la condamnation économique est certaine, sauf si l'on arrive à utiliser les produits du taillis en papeterie, et pour lesquels il existe maintenant une technique de conversion par enrésinement après coupe d'abri.

Il reste deux cas à considérer : celui des boisements en terrains nus et celui de la reconstitution de futaies résineuses atteintes par un accident : bostryches, chablis, incendies, gui, etc...

Il semble que, le plus souvent, les forestiers français font appel, pour cela, presque uniquement à des résineux, tout au moins dans les Alpes. Il y a là peut-être l'influence du point de vue économique. On réclame en effet surtout des essences à croissance rapide pouvant nous fournir le plus vite possible les catégories dont nous manquons le plus, en particulier des bois de papeterie. Or, avec le peuplier, dont l'utilisation est réservée à des terrains pour lesquels il est exclusif, les résineux en général, l'épicéa en particulier, sont choisis presque à coup sûr, comme essences de boisement et de reboisement.

Jusque vers les années 1900 environ, les feuillus étaient protégés, souvent au détriment des résineux, à cause de leur valeur comme bois de chauffage au point qu'en Savoie, par exemple, les Communes s'opposaient à la transformation de taillis en taillis-sous-futaie et de ceux-ci en futaies résineuses ; que les affouagistes arrachaient les épicéas et sapins dans les coupes. De tels exemples, d'ailleurs, étaient signalés aussi en Suisse, en particulier dans le canton de Neuchâtel, et dans beaucoup de régions alpines.

Il n'en est plus de même actuellement. Si les paysans préfèrent encore le hêtre au sapin comme bois à brûler, la demande est bien moindre, même à la campagne. La dépopulation d'une part, le développement de l'usage du charbon, de l'électricité et des Butagaz (on en voit maintenant jusque dans les Alpines), d'autre part, en ont réduit la consommation. Les taillis s'enrésinent naturellement et artificiellement et cet enrichissement est une excellente opération.

Mais, reprenant le problème des boisements des terrains nus et celui des reboisements, nous estimons que c'est une erreur de n'utiliser que des résineux.

Il n'est pas nécessaire de rappeler aux lecteurs de la « Revue Forestière » la valeur sylviculturale des feuillus employés en mélange, leur rôle dans la formation d'un meilleur humus forestier, la solidité des peuplements mêlés de résineux et feuillus par rapport aux essences pures.

Quant à la valeur économique des feuillus, nous estimons que, sans atteindre celle que leur trouvent nos amis suisses, elle n'est pas négligeable. Ici ou là on obtient un peu de bois d'œuvre, de hêtre en particulier. Mais le problème est surtout d'ordre cultural, aussi bien dans le présent que pour l'avenir. Un boisement en essence pure, résineuse au cas particulier, est beaucoup plus aléatoire pour le pourcentage de reprise et surtout pour assurer finalement une densité suffisante nécessaire à l'élagage et à la croissance en longueur. Ultérieurement, il résistera mieux à ses ennemis.

C'est pourquoi la chasse aux feuillus qui avait été réalisée systématiquement autrefois, même par certains forestiers, au cours des martelages, ne doit plus exister.

Dans quelle proportion peut-on utiliser les feuillus? Nous n'avons nulle idée préconçue à ce sujet. Tout est fonction des considérations locales. Cependant, nous croyons qu'en moyenne 15 à 20 % sont nécessaires pour les boisements en terrains nus, davantage même si la plantation est dense, car on aura toujours la possibilité d'y faire des éclaircies ultérieures.

Dans les regarnis de trouées accidentelles en futaie résineuse, on peut aller jusqu'à 50 %.

Enfin, dans les reconstitutions de forêts, comme dans le cas du gui, il semble qu'il faille, en moyenne, utiliser 25 à 30 % de feuillus, le reste en épicéa, mélèze ou pins suivant les régions.

Tous ces pourcentages sont d'ailleurs indiqués comme ordre de grandeur seulement.

Quant au choix des essences feuillues à utiliser, il varie également avec le climat, le sol et l'altitude. Il est normal d'employer de préférence les espèces existant naturellement dans le secteur. On peut aussi se servir de quelques autres, à titre d'essai, et d'exotiques également en petite quantité et en mélange avec des essences indigènes.

Il est recommandé de n'enlever, en martelage, que les feuillus trop abondants au point de gêner la régénération, ou les arbres difformes et sur le retour.

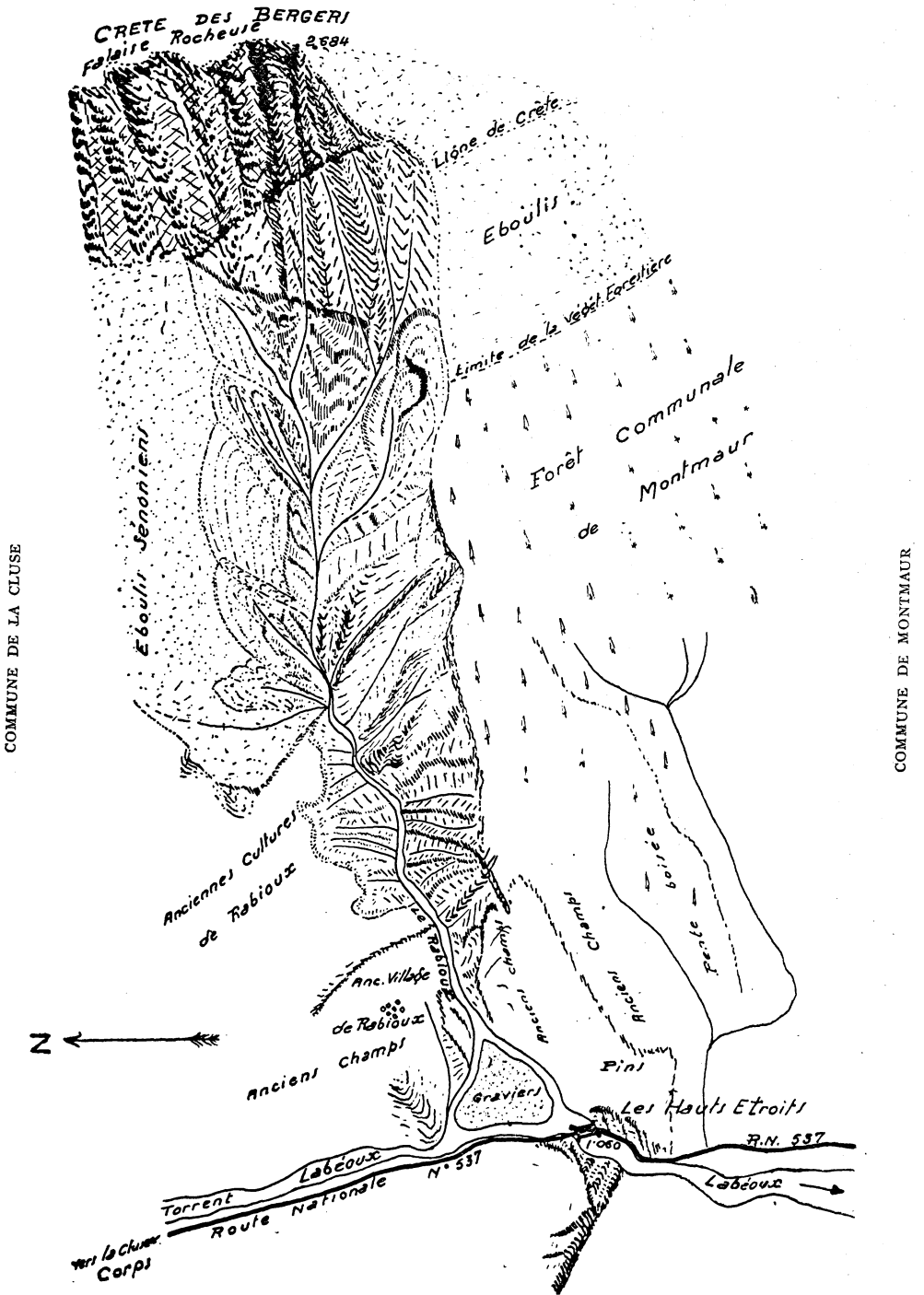
Protéger et maintenir ce qui existe vaut mieux que remplacer, surtout en matière forestière.

Nous n'avons eu aucune prétention en écrivant ces lignes que d'attirer l'attention des lecteurs sur l'influence, qui nous semble bonne, des feuillus. Leur importance étant décriée actuellement par suite de la valeur quasi nulle du bois de chauffage, nous craignons qu'on ne les néglige trop et que nos successeurs ne le regrettent.

Sans vouloir imiter les forestiers suisses et leur donner une trop grande importance, il serait bon de songer à leur emploi, en mélange, le plus souvent possible.

F. FLAGNAT.

Plateau d'Aurouze



PLAN DU BASSIN DU RABIOUX